INF'AUTHIE

VOTRE BULLETIN
D'INFORMATION MUNICIPAL
N°34

Directeur de la publication : Joël PIZY
Comité de rédaction : Alexandra BERINI-CHESNEL - Sylvie BOULOUARD - Maryline CABANIE
Philippe DELALANDE - Stéphanie FOUETILLOU - Cédric FRILAY
Martine HOORELBEKE - Annick JOURDAN - Sylvie LEMAITRE
Marie-Martine LEROUX - Alexandra LESOUEF
Conception et réalisation : MAIRIE AUTHIE

LE MOT DU MAIRE

Il m'est fait assez souvent des remarques à propos du comportement dangereux d'automobilistes sur notre commune. Depuis 28 ans que je suis maire, j'ai toujours été préoccupé par la sécurité routière sur notre village.

Avec les cinq équipes municipales qui se sont succédées, nous avons réalisé de nombreux aménagements destinés à assurer cette sécurité :

- Réalisation de ronds-points sur les entrées en venant de Caen et St Contest
- Inversion des « STOP » au carrefour Place des 37 Canadiens
- Passages surélevés et chicanes rue Henri Brunet
- Pose de barrières et poteaux à divers endroits de la commune pour empêcher les stationnements dangereux
- Marquage pour le stationnement dans les rues, créant des chicanes destinées à ralentir les véhicules
- Installation d'un radar pédagogique
- Installation de panneaux de limitation de vitesse
- Installation de panneaux rappelant la priorité à droite

Nous constatons que malgré ces divers aménagements, des automobilistes mettent en danger nos concitoyens par le non-respect du Code de la Route :

- Non-respect des panneaux de limitation de vitesse
- Refus de priorité
- Stationnement sur les trottoirs
- Non-respect des « STOP ».

En conséquence, vous comprendrez que je me refuse maintenant à réaliser de nouveaux aménagements coûteux et parfois inefficaces.

Par contre j'ai demandé à la Police nationale d'exercer régulièrement des contrôles sur la commune.

****

Nous rencontrons actuellement quelques problèmes d'incivilités, notamment des dégradations commises par des adolescents oisifs : destruction de plaques de rues, pénétration sur des propriétés privées. Merci de rappeler à vos jeunes le respect du bien public et de la propriété privée.

****

Le recensement de la population se déroulera sur notre commune du 18 janvier au 16 février 2018.

****

L'élaboration de notre PLU se poursuit ; nous pensons que l'approbation par le conseil communautaire de la communauté urbaine de Caen La Mer (à laquelle a été transférée depuis le 1er janvier 2017, la compétence de l'urbanisme réglementaire)

pourra être fixée avant la fin de l'année 2018.

****

Le conseil municipal a dénommé deux nouvelles rues de la commune, sur le hameau de Cussy : la rue qui desservira les maisons en cours de construction entre la rue du 1er Hussard Canadiens et la rue de l'Abbaye sera dénommée rue des Rochambelles.

****

Dans le lotissement Saint Louet 2 la rue qui desservira les maisons construites par Sotrim sera dénommée rue Bernard Nourry, fondateur du Comité Juno, qui perpétue la mémoire des soldats Canadiens qui se sont battus sur notre territoire en 1944-1945.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.

Joël PIZY - Maire

Voeux du Maire

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie des vœux le samedi 13 janvier 2018 à 11h00 dans la salle des fêtes.

Collecte des Encombrants sur Appel

Un nouveau service de collecte à domicile réservé :

- Aux personnes âgées de 75 ans+
- Aux personnes à mobilité réduite
- A la collecte des encombrants et déchets d'équipements électriques et électroniques

Comment en bénéficier ?

- Je contacte le service déchets ménagers :

- Par téléphone : 02 31 304 304
- Par mail : contactdechetsmenagers@caenlamer

Pièces justificatives à fournir suite à votre 1er appel :

- Un justificatif de domicile
- Une pièce d'identité (personnes de 75 ans et +)
- Carte d'invalidité ou justificatif médical :pour personnes à mobilité réduite.

Déchets acceptés : literie, mobilier, électroménager , audiovisuel, matériel informatique , puériculture, équipements de jardin et loisirs.

Déchets non acceptés : gravats, débris de verre, produits dangereux (peinture, solvants, diluants), ordures ménagères, déchets verts, pneus...

LES AMIS DE WAIGO

LA FÊTE DE LA BIÈRE

Belle ambiance le 30 septembre au soir à Authie pour la première Fête de la Bière des Amis de Waigolshausen.

Pour la circonstance, la salle communale avait revêtu les couleurs de la Bavière, et l'animation était assurée par le Musikverein Waigolshausen, l'ensemble musical traditionnel venu spécialement de notre commune partenaire.

Les spécialités de Franconie, le programme musical tonique empreint parfois de drôlerie et de clins d'œil à notre répertoire ont ravi l'assistance nombreuse et touché par l'enthousiasme communicatif des jeunes du groupe.

MUSIKVEREIN WAIGOLSHAUSSEN

Ambiance plus recueillie, mais toujours aussi chaleureuse le lendemain 1er octobre en fin d'après-midi à l'église de Carpiquet, où le Musikverein Waigolshausen a donné un concert composé de morceaux d'inspiration religieuse et profane qui a enchanté le public venu nombreux écouter un ensemble, dont c'était le premier déplacement en Normandie, et qui s'y était préparé avec beaucoup de soin et de motivation.
Et il s'est promis de revenir.

Car les musiciens, tous accueillis par des familles de Carpiquet et d'Authie, ont adoré l'hospitalité et les attentions de celles-ci à leur égard. Ils ont aussi été séduits par la richesse de notre patrimoine et le charme du bord de mer.

Nous leur disons donc "A bientôt", après la signature de la charte de jumelage qui associera Carpiquet et Authie à Waigolshausen dès mai prochain.

EXCURSION SUR LES PLAGES DU DÉBARQUEMENT

SWORD - JUNO

Le samedi 7 octobre à 9h00, une quarantaine d'Althavillais se sont retrouvés sur la Place des 37 Canadiens . Ils répondaient ainsi à l'invitation de l'association 'Mémoire d'Authie' : une visite des secteurs de Débarquement Juno et Sword .

Jean LEROUX en charge du guidage explique :

« L 'an passé à la même époque j'ai conduit beaucoup de personnes de ce groupe sur le secteur américain d'Omaha. La satisfaction exprimée et le désir de répondre à la curiosité des participants m'ont décidé à organiser cette nouvelle journée axée sur le secteur anglo-canadien . »

Un programme bien rempli : la plage Juno et le cimetière canadien de Reviers en matinée. Après un pique-nique au centre UNCMT de Tailleville, visite du grand bunker de Ouistreham, du site fortifié Hillman à Colleville Montgomery pour terminer par Pégasus Bridge. Chaque site a donné l'occasion d'inscrire l'évènement local dans le cadre de la guerre mondiale.

Joël PIZY reconnait que « malgré la proximité géographique cette journée a permis à beaucoup d'entre nous de découvrir ces sites et leur a donné envie de renouveler l'an prochain ce type de journée qui allie histoire et convivialité. »

CONQUÉRANTS D'HASTINGS

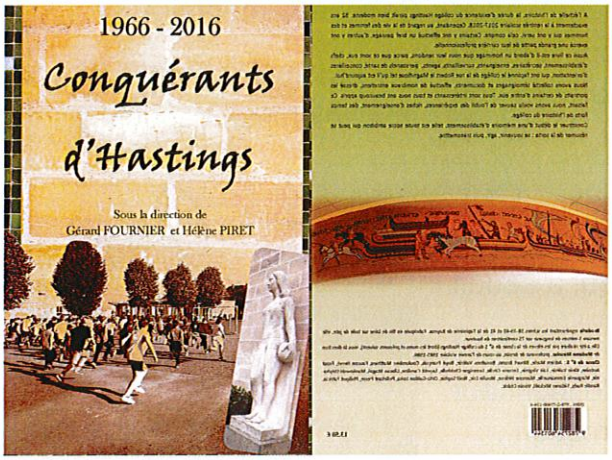

1966-2016

Sous la direction de Gérard FOURNIER et Hélène PIRET

A l'échelle de l'histoire, la durée d'existence du collège Hastings paraît bien modeste. 52 ans exactement à la rentrée 2017-2018. cependant, au regard de la vie des femmes et des hommes qui y ont servi, cela compte. Certains y ont effectué un bref passage, d'autres y ont exercé une grande partie de leur carrière professionnelle.

Aussi ce livre est-il d'abord un hommage que nous leur rendons, parce que ce sont eux, chefs d'établissement, secrétaires, enseignants, surveillants, agents, personnels de santé, conseillères d'orientation, qui ont façonné le collège de la rue Robert le Magnifique tel qu'il est aujourd'hui. Nous avons collecté témoignages et documents, effectué de nombreux entretiens, dressé les portraits de certains d'entre eux. Tous sont intéressants et tous nous ont beaucoup appris. Ce faisant, nous avons voulu sauver de l'oubli des expériences, riches d'enseignements, des temps forts de l'histoire du collège.

Constituer le début d'une mémoire d'établissement, telle est toute notre ambition qui peut se résumer de la sorte : se souvenir, agir, puis transmettre.

TARiF : 13.50 € - POiNT DE VENTE : MAiRiE ET BiBLiOTHÈQUE

MÉMOiRE D'AUTHiE

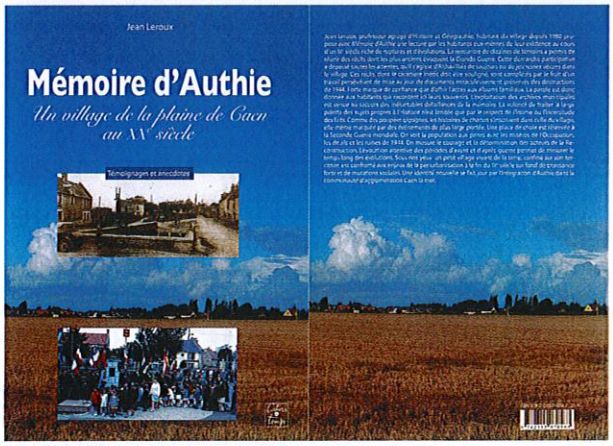

TARiF : 25.00 €

POiNT DE VENTE : MAiRiE ET BiBLiOTHÈQUE

Jean LEROUX, professeur agrégé d'histoire et géographie, habitant du village depuis 1980 propose avec Mémoire d'Authie, une lecture par les habitants eux-mêmes de leur existence au cours d'un XXème siècle riche de ruptures et d'évolution.

La rencontre de dizaines de témoins a permis de réunir des récits dont les plus anciens évoquent la Grande Guerre. Cette démarche participative a dépassé toutes les attentes qu'il s'agisse d'Althavillais de toujours ou de jeunesses vécues dans le village. Ces récits, dont le caractère inédit doit être souligné, sont complétés par le fruit d'un travail persévérant de mise au jour de documents miraculeusement préservés des destructions de 1944. forte marque de confiance que d'offrir l'accès aux albums familiaux. La parole est donc donnée aux habitants qui racontent ici leurs souvenirs. L'exploitation des archives municipales est venue au secours des inéluctables défaillances de la mémoire. La volonté de traiter la large palette des sujets propres à l'histoire n'est limitée que par le respect de l'intime ou l'incertitude des faits. Comme des poupées gigognes, les histoires de chacun s'inscrivent dans celle du village, elle-même marquée par des événements de plus large portée. Une place de choix est réservée à la Seconde Guerre Mondiale. On voit la population aux prises avec les misères de l'Occupation, les deuils et les ruines de 1944. on mesure le courage et la détermination des acteurs de la Reconstruction. L'évocation attentive des périodes d'avant et d'après-guerre permet de mesurer le temps long des évolutions. Sous nos yeux un petit village vivant de la terre, confiné sur son territoire, est confronté aux enjeux de la périurbanisation à la fin XXème siècle sur fond de croissance forte et de mutations sociales. Une identité nouvelle se fait jour par l'intégration d'Authie dans la communauté d'agglomération Caen la Mer

CONCERT DE TROMPETTE

Un dimanche après-midi de novembre (le 12), plus de quatre-vingt-dix personnes ont poussé les portes de notre église.

Monsieur Jean -Jacques PETIT, trompettiste accompagné de sa femme (pour la technique) nous accueille pour un concert de trompette et un partage de chansons...

Pendant deux heures, Jean-Jacques PETIT nous a offert un répertoire très varié, qui a séduit tout le public.

Ce fut un moment de bonheur partagé, de gaîté, d'émotion...

Exodus, la belle vie, petite fleur, quand il est mort le poète, Ave Maria, Schubert, Summertine...

Ce partage va au-delà de ce moment, puisque la moitié de la recette (420 €) est offerte à la Banque Alimentaire.

Un prochain rendez-vous a été immédiatement souhaité.

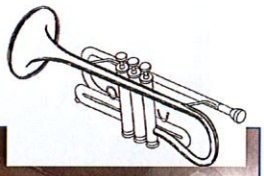

SURBOUM TORRIDE

45 personnes se sont réunies à la salle des fêtes le 21 octobre dernier pour le concert du groupe caennais Surboum Torride. Une soirée chaleureuse, sous le signe de l'amour

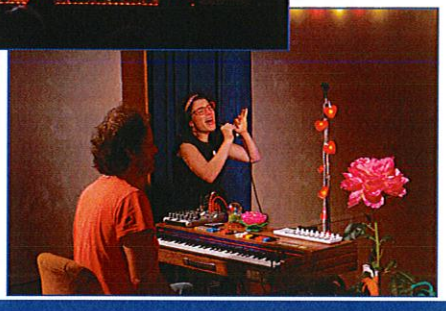

MARCHÉ DE NOËL DES CRÉATEURS

Pour la 2ème année, le marché des créateurs a été un succès. Samedi 2 décembre 11 créateurs ont exposé : objets en bois, dentelle au fuseau, objets déco, tableau, cartes....

CALENDRIER DES RANDOS 2018 - 1ER SEMESTRE

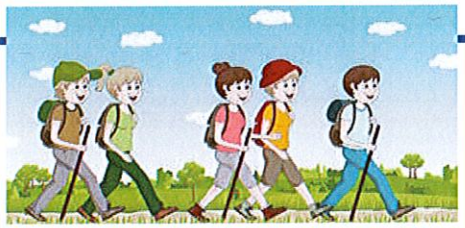

DANIEL TROPPY : 02 31 26 25 74 OU 06 73 94 90 76
EMAIL : DANIEL.TROPPY01@ORANGE.FR

Mardi 9 janvier	Le Bout du Haut	Amblie	8.5 km
Mardi 13 février	Ranville	Ranville	8 km
Mardi 13 mars	La Roche Piquée	Moulines	14.5 km
Mardi 10 avril	Marcel Proust	Dives sur Mer	13.5 km
16-17-18 avril	Vallée de l'Eure	Uniquement sur réservation	
Mardi 8 mai	Parfouru-sur-Odon	Parfouru-sur-Odon	13 km
Mardi 12 juin	La Pierre Druidique	Périgny	16 km - pique-nique
Mardi 26 juin	Le chemin des Douaniers	Régnéville sur Mer	

SOLIDARITÉ

Le 20 juin dernier, un incendie a détruit le pavillon de notre employé municipal Pascal LEMESLE. Arrivés sur les lieux dès 14h00, les soldats du feu ne repartiront qu'à 21h00. Ghislaine et Pascal assisteront, impuissants, à la destruction lente et cruelle de leur maison. Le feu était à peine éteint que se mit en marche un formidable élan de solidarité.

La mairie de Carpiquet où sont domiciliés Pascal et Ghislaine leur a mis une maison à leur disposition le soir même, et un appel aux dons a été lancé.

Pascal et Ghislaine remercient tous les donateurs des communes d'Authie et Carpiquet.

UN GRAND MERCI A TOUTES LES PERSONNES QUI NOUS ONT SOUTENUS PENDANT CETTE EPREUVE

RECENSEMENT de la population 2018
www.le-recensement-et-moi.fr

Vous allez être recensé(e) cette année. Un agent recenseur se présentera prochainement chez vous. Il vous demandera de répondre à l'enquête sous quelques jours, et vous proposera de le faire sur internet. Il vous remettra à cet effet des codes personnels pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet , vous pourrez toutefois utiliser des questionnaires papier que votre agent recenseur viendra récupérer.

A QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget communal : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire permet d'ajuster l'action publique aux besoins des populations : décider des équipements collectifs nécessaires (écoles, maisons de retraite, etc.), préparer les programmes de rénovation des quartiers , déterminer les moyens de transport à développer...

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.

Des réponses strictement confidentielles

Votre agent recenseur est tenu au secret professionnel , il est muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil. Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Le recensement est organisé du 18 janvier au 17 février 2018. pour faciliter le travail de l'agent recenseur, il vous sera demandé de répondre rapidement après son passage.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

REPAS DES ANCIENS

Le repas des aînés a eu lieu le dimanche 22 octobre 2017 au Château de Canon.

Il s'est déroulé dans la magnifique Salle des Rosières, un lieu rêvé pour recevoir.

La météo a été clémente ce qui a ajouté du charme à cet endroit.

Monsieur le Maire et les membres du CCAS ont honoré leurs doyens, Mme Hélène CARVILLE, Messieurs Jean LEA et Roger LEFEBVRE.

Après le repas, une visite des jardins était proposée ou une animation dansante, au choix.

Les participants à cette manifestation étaient nombreux (99) et sont repartis très contents de leur journée en attendant le rendez-vous de l'année prochaine !

Les membres du CCAS de gauche à droite : Danielle LE FUR - Sylvie BOULOUARD - Bernadette LOSLIER - Jean-Pierre PELOTIN - Martine HOORELBEKE - Philippe DELALANDE - Anne-Marie SOUFFLET - Joël PIZY
Les doyens : Roger LEFEBVRE - Hélène CARVILLE - Jean LEA

LETTRE AU PÈRE NOËL

Noël approche... Pour la 3ème année, le CCAS a mis à disposition une boîte aux lettres à la mairie. Bien entendu le Père Noël ne manquera pas de répondre aux enfants qui ont déposé leur lettre.

LES MEMBRES DU CCAS VOUS SOUHAITENT DE JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

ATELIERS MÉMOIRE

Le CCAS en partenariat avec la CARSAT a organisé pour les personnes retraitées un atelier de 4 séances sur la mémoire.

Cela a connu un vif succès puisque 2 groupes ont pu être constitués. 28 personnes au total ont participé à ces ateliers qui se sont déroulés du 10 novembre au 1er décembre 2017, les vendredis matins ou après-midi. Les participants ont appris que mieux connaître sa mémoire, la faire fonctionner régulièrement, autrement changer quelques habitudes pouvaient permettre de retrouver confiance en sa mémoire. Les séances se sont déroulées dans une ambiance sympathique avec une animatrice très compétente et dynamique ; où les participants étaient ravis de se retrouver.

COURSE 'LA CANADIENNE'

"La 14ème édition des courses à pied de La Canadienne s'est déroulée le dimanche 10 septembre 2017.

Comme d'habitude, les courses empruntaient les routes et chemins de St Germain la Blanche Herbe, Authie et St Contest.

Il y avait 180 inscrits dont de nombreux Althavillais. La famille PEPIN s'est particulièrement illustrée.

En effet, Mme PEPIN Catherine a remporté la "petite Canadienne" et Mlle PEPIN Justine "la Canadienne" de 13.5 kms.

Le challenge intercommunal (classement des 5 premiers coureurs sur la 13.5) a été remporté par la commune d'Authie.

La remise des prix s'est faite en présence du député, des conseillers départementaux, de Mr PIZY maire d'Authie et de Mr et Mme COLETTE, sponsors, du bar "au bon accueil".

Nous remercions également tous les bénévoles qui assurent la sécurité des coureurs.

La 15ème édition aura lieu le dimanche **09/09/2018**.

Appel à candidature : Dès à présent, nous faisons appel à toutes personnes (coureurs ou pas) pour rejoindre l'équipe actuelle afin de perpétuer cette manifestation sportive.

INAUGURATION DE LA RUE JACQUES VICO

La rue principale du lotissement Saint Louet 2 porte le nom de Jacques Vico. Elle a été officiellement inaugurée le 11 août dernier, à l'occasion de la cérémonie d'hommage aux libérateurs canadiens, cérémonie inscrite au programme de la semaine acadienne. « Les interventions qui vont suivre nous rappellerons tout l'investissement de Jacques Vico pour perpétuer notre reconnaissance aux soldats canadiens qui se sont battus sur notre territoire ».

Ainsi Joël PIZY, le maire de la commune, donnait-il le sens de l'instant qui fut empreint d 'émotion et de solennité. Trois orateurs se sont succédés pour évoquer la vie, la personnalité, les engagements de celui qui fut résistant OCM (Organisation Civile et Militaire), officier dans la 2è Division Blindée Leclerc, puis infatigable passeur de mémoire, jusqu'à son décès en août 2012.

Si la famille VICO est historiquement liée à Saint Germain la Blanche Herbe et à l'Abbaye d'Ardenne, Authie n'est pas en reste de reconnaissance, ce que le maire n'a pas manqué de rappeler : « M. VICO nous avait permis de rencontrer Bill Baillie, vétéran canadien qui s'était battu à Authie avec le Régiment du North Nova Scotia Higlanders et qui avait fondé à son retour, une association des vétérans de Pictou, son village de Nouvelle Ecosse. Cette association envoyait chaque année par l'intermédiaire de M. VICO, un don important pour l'école ».

Symbole s'il en est, la rue qui porte son nom est l'ancienne route de Rots que Jacques Vico empruntait souvent lors de ses randonnées à cheval.

Source : Extrait du Liberté du 17 août , Agnès Wack

NOUVEAU : LE PACS SE FAIT EN MAIRIE

L'enregistrement du pacte civil de solidarité (PACS) est transféré dans les mairies depuis le 1er novembre 2017, comme prévu par la loi de modernisation de la justice du XXIe siècle.

Jusqu'à présent, les PACS qui n'étaient pas enregistrés par un notaire devaient l'être auprès des greffes des tribunaux d'instance. Désormais, les officiers d'état civil de votre commune sont compétents pour enregistrer ces déclarations. Cette procédure est gratuite.

Les deux personnes qui souhaitent se pacser doivent fournir :

- La convention de Pacs (des modèles existent)
- La déclaration conjointe d'un Pacs et les attestations sur l'honneur de non-parenté, de non-alliance et de résidence commune (des modèles existent)
- Un acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation)
- Une pièce d'identité en cours de validité (le document original et une photocopie)

Les personnes divorcées doivent transmettre également le livret de famille correspondant à leur ancienne union avec mention du divorce (le document original et une photocopie). La Mairie pourra également recevoir les demandes de modification et de dissolution des Pacs conclus à la Mairie.

RETOUR À LA SEMAINE DE 4 JOURS

Par un décret paru en juin 2017, le Gouvernement laissait la possibilité aux municipalités qui le souhaitent de revenir à la semaine de 4 jours... Après accord du conseil d'école et consultation des parents, la démarche a été immédiatement engagée et validée par les instances de l'éducation nationale. C'est un succès pour le bien-être des enfants de la commune.

LES CHIENS

Il est rappelé que tout chien doit être tenu en laisse pour la tranquillité et la sécurité des promeneurs.

Ne pas laisser vos chiens divaguer dans les cultures agricoles.

Il est aussi demandé à tous les propriétaires de chiens, un comportement respectueux pour la propreté de la commune : ramasser les déjections lors des promenades.

INF'AUTHIE

citykomi®

Citykomi® vous simplifie la vie. Vous êtes prévenu à temps et sans effort, directement sur votre smartphone.

Citykomi® vous connecte. Vous sélectionnez à votre guise les diffuseurs de proximité qui vous concernent (mairie etc.).

Citykomi® vous respecte. Aucune donnée personnelle à communiquer pour vous abonner et être informé.

① Je télécharge gratuitement l'application sur mon mobile

② Je choisis anonymement la commune d'Authie dont je souhaite recevoir des informations

③ Je reçois sans publicité les informations émises

Ou vous pouvez directement flasher ce QRCODE, pour vous abonner.

Available on the App Store

ANDROID APP ON Google play

Download from Windows Store

Horaires d'ouverture Mairie

Lundi	9h30 à 12h00	16h00 à 18h00
Mardi	9h30 à 12h00	16h00 à 18h00
Mercredi	9h30 à 12h00	
Jeudi	9h30 à 12h00	
Vendredi	9h30 à 12h00	15h30 à 18h00

La mairie sera fermée les 26 et 27 décembre et le 2 janvier
Ouverture exceptionnelle le samedi 30 décembre de 10h à 12h00 pour les inscriptions électorales

Nouveaux horaires d'ouverture

Bibliothèque

Lundi		14h30 à 16h30
Mardi		16h00 à 18h00
Mercredi	10h00 à 12h00	14h30 à 18h30
Samedi	10h00 à 12h00	

Tél : 02 31 85 26 29
Responsable : Alexandra BERINI-CHESNEL
Fermeture du 26,27,28 décembre et le 2 janvier

Mairie Authie
Place des 37 Canadiens—14280 AUTHIE